Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429BP26C-DE

DÉP ARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 13 avril deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

Etaient présents : BELLEC Valérie, BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LE GOFF Thomas, LE LAY Marion, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés :

Secrétaire de séance : LESANN Marie Agnès

3. Examen et vote du budget primitif de la commune 2026

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2026 qui depuis plusieurs années est toujours été voté en équilibre.
En effet, chacune des sections du budget doit être votée en équilibre. Toutefois, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans son article L 1612-7 autorise dans certains cas, le vote en suréquilibre (recettes supérieures aux dépenses).

A. Budget primitif de la commune

- Dépenses Fonctionnement 1 622 728.11 €
- Recettes Fonctionnement 1 622 728.11 €
- Dépenses Investissement 479 812.57 €
- Recettes Investissement 757 239.02 €

Fonctionnement :

Dépenses :

011 (charges à caractère général) : 414 000.00 €

012 (charges de personnel) : 510 000.00 €

014 (atténuation de produits) : 10 000.00 €

65 (a charges de gestion courante) : 127 539.09 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429BP26C-DE

66 (charges financières) :	8 000.00 €
042 - 6811 (amort) :	2 500.00 €
023 (virement à la section d'investissement) :	550 689.02 €

Recettes :

013 (atténuation de charges) :	15 000.00 €
70 (produits des services & ventes diverses) :	107 100.00 €
73 (impôts & taxes) :	956 000.00 €
74 (dotations, subventions & participations) :	154 100.00 €
75 (autres produits de gestion courante) :	5 000.00 €
001 Excédent antérieur reporté :	385 128.11 €

Investissement :

Dépenses :

001 déficit exercice N-1	14 812.57 €
16 (emprunts & dettes assimilées) :	55 000.00 €
20 (immobilisations incorporelles) :	175 000.00 €
204 subv équipement versées :	25 000.00 €
21 (immobilisations corporelles) :	210 000.00 €

Recettes :

021 (virement de la section de fonctionnement)	550 689.02 €
10 222 (FCTVA) :	29 300.00 €
13 (subvention d'investissement) :	60 000.00 €
1068 affectation résultat	100 000.00 €
168 remboursement avance maison médicale	6 750.00 €
040- 2804 amortissement	2 500.00 €
024 – produit de cession	8 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2026 de la commune.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme, Anne-Lise JACQ.

Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le